

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE****SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_16

**OBJET :** Adhésion association Sylvacctes

Monsieur Le président informe les élus communautaires que les huit maires ont été conviés ce lundi 05 février 2024 à une présentation de cette association reconnue en tant qu'organisme d'intérêt général en charge de l'accompagnement des collectivités et des propriétaires privés dans la gestion des forêts privées mais également publiques.

Elle permet le financement de travaux forestiers en matière de forêts publics et privés. Cette association a été créée en 2015 par la Région AURA , une banque et la métropole de Lyon.

Il s'agit d'une association non militante et apolitique, les membres sont des personnes morales.

Afin de pouvoir adhérer, il convient de se rapprocher de la CC4R ou de son territoire car notre territoire est trop petit.



Le coût de l'adhésion annuelle est de 1300€, elle s'établit sur une durée de trois ans.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

**VALIDE** la proposition de se rapprocher de la CC4R pour une adhésion commune à cette association.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs , contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Frédéric **GUIBERTI**

Le Président

Jean-Paul **MUSARD**

Communauté de Communes  
de la **VALLÉE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21

74420 BOÛGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE****SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_07

**OBJET :** Appel à candidature location maison à côté de l'école maternelle de Boège.

M. Patrick CHARDON, Vice-président en charge des travaux, fait le point sur l'avancement du projet de réhabilitation de la petite maison de l'école maternelle de Boège et informe les élus communautaire qu'il sera bientôt possible de mettre les locaux en location.

Le bâtiment dispose d'une surface de 100.80m<sup>2</sup> au plancher composé de trois bureaux et une salle commune.

Il propose de lancer un appel à candidatures via les réseaux sociaux et le site internet de la Communauté de Communes

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 18 ( dont un pouvoir)

CONTRE: /  
ABSTENTION : 1 ( Vincent LETONDAL)

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

ID : 074-247400047-20240212-202402\_07-DE



**VALIDE** la proposition de lancer un appel à candidatures pour ces locaux.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance  
Frédéric **GUIBERTI**

Le Président

Jean-Paul **MUSARD**



Communauté de Communes  
de la **VALLÉE VERTE**  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
E-mail : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE****SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_15

**OBJET :** Convention chauffage mairie de Boège.

M. le Président rappelle que le nouveau bâtiment de la CCVV est chauffé par une chaudière installée dans les locaux de la mairie de Boège. Lors des travaux de réhabilitation, des compteurs calorifiques ont été installés pour être en mesure de dissocier les consommations de chaque entité : Services techniques de Boège, Cantine et Maison de la Vallée Verte.

Le Bureau d'Etude Thermique en charge du suivi du projet a livré une note de calcul pour établir les charges de chauffage dues par chaque entité.

Afin de permettre le remboursement des sommes dues à la mairie de Boège , il convient de signer une convention entre la Communauté de Communes et la mairie.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

**VALIDE** la proposition de convention entre les deux collectivités.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs , contrats et mandats qui interviendront.

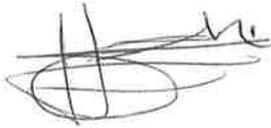
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

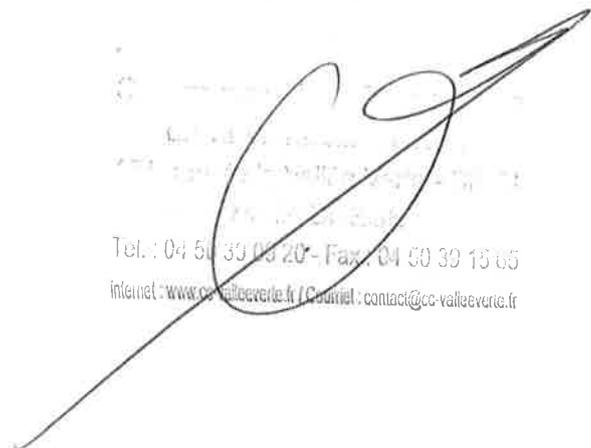
Le Secrétaire de séance

Frédéric **GUIBERTI**



Le Président

Jean-Paul **MUSARD**



Tel : 04 50 39 05 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
Internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

## SEANCE DU 12 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_12

**OBJET :** Création de poste Agent territorial spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles.

Monsieur le Président propose au conseil Communautaire la création du poste suivant :

- Agent territorial spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles

Pour donner suite à la réussite du concours interne d'accès au grade d'agent territorial principal de 2ème classe des écoles maternelles de l'un nos agents au sein de l'école maternelle intercommunale de Boège

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)  
CONTRE: /  
ABSTENTION : /

**VALIDE** le tableau des effectifs à jour.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs , arrêtés , contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance  
Frédéric **GUIBERTI**



Le Président  
Jean-Paul **MUSARD**



Communauté de Communes  
de la VALLEE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËSE  
Tél. : 04 50 39 19 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE**

**SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_08

**OBJET :** Demande de subvention Savoie-biblio pour le développement des collections de la médiathèque.

Monsieur le Président propose de solliciter une subvention auprès de Savoie Biblio pour le développement des collections au sein de la médiathèque intercommunale.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le  le développement  
ID : 074-247400047-20240212-202402\_08-DE

**VALIDE** la proposition de demander une subvention à Savoie-bibli  
des collections de la médiathèque.

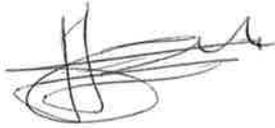
**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui  
interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance  
Frédéric **GUIBERTI**



Le Président  
Jean-Paul **MUSARD**



Communauté de Communes  
de la VALLEE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE  
Tel. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE**

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

ID : 074-247400047-20240212-202402\_10-DE



**SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_10

**OBJET :** Désherbage et braderie du livre à la médiathèque.

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire de la nécessité d'effectuer un désherbage au sein de la Bibliothèque Médiathèque intercommunale. Il rappelle que le désherbage est une procédure permettant une meilleure gestion du fond documentaire, dans le but de gagner de la place, et d'avoir des collections actualisées.

Il est proposé que les livres qui seront retirés du fond de la médiathèque soient mis en vente lors d'une braderie cet automne pour un montant de 0,50€ par livre.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

**VALIDE** la proposition de désherbage ainsi que le braderie.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Frédéric **GUIBERTI**



Le Président

Jean-Paul **MUSARD**

Communauté de Communes  
de la **VALLÉE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21

74400 BOËGE

Tél. : 04 50 38 01 20 - Fax : 04 50 39 15 65

Internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE****SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_11

**OBJET :** Distribution du mag de la Vallée Verte

Monsieur le Vice-président Vincent Letondal rappelle aux élus que le Mag de la Vallée Verte est en cours de conception. Ainsi, comme chaque année se pose la question de la distribution de celui-ci.

Considérant que la Poste n'a pas donné satisfaction l'année dernière, il convient de se positionner pour savoir si la Communauté de Communes confie à nouveau ce travail à la cette entreprise ou non.

Il existe plusieurs options notamment celle de la distribution à vélo qui pourrait se faire sur l'ensemble des huit communes.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

**POUR** : 19 ( dont un pouvoir)

**CONTRE** : /

**ABSTENTION** : /

**PROPOSE** une distribution du mag effectuée par les communes qui le peuvent ( employés communaux)

**PROPOSE** de retenir la distribution à vélo sur les autres communes.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs, devis, contrats et mandats qui interviendront.

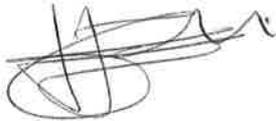
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Frédéric **GUIBERTI**



Le Président

Jean-Paul **MUSARD**

Communauté de Communes  
de la **VALLÉE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21

74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE****SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_02

**OBJET :** Délégation de service public : choix du candidat pour la gestion du cinéma « La Trace ».

Monsieur le Président rappelle que la délégation de service public est passée en application des dispositions de l'ordonnance n°2016-65 du 29/01/2016 relative aux contrats de concession et à son décret d'application n°2016-86 du 1er/02/2016, et des articles L.1411 et suivants, R1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il rappelle également qu'il s'agit d'une concession de type affermage.

**Considérant que** la procédure est ouverte, c'est-à-dire que les candidats devront simultanément remettre les candidatures et les offres, conformément aux dispositions de l'ordonnance 2016-65 du 29/01/2016 relative aux contrats de concession et notamment de

son décret d'application 2016-86 du 1er/02/2016 (article 18) et  
Conseil d'Etat 15/12/2006 Corsica Ferries.

**Considérant** que le Commission de délégation de service public s'est réunie le 08 février 2024,

**Considérant** qu'un seul candidat à déposer une candidature et une offre,

**Considérant** que la commission a émis un avis très favorable au dossier de la SAS LA TRACE représentée par son propriétaire et gérant Mr GEORGEL Thierry demeurant 241 rue des Genévriers / 74330 POISY

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

**VALIDE** la proposition effectuée par la commission de délégation de service public de retenir le candidat SAS LA TRACE représentée par son propriétaire et gérant Mr GEORGEL Thierry demeurant 241 rue des Genévriers / 74330 POISY pour une durée de 6 ans.

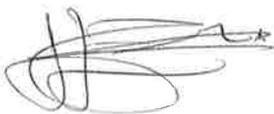
**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance  
Frédéric **GUIBERTI**



Le Président  
Jean-Paul **MUSARD**



Communauté de Communes  
de la VALLÉE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74120 BOËGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
Internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE****SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAITEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_03

**OBJET :** Délégation de service public : choix du candidat pour la gestion du snack de la piscine intercommunale.

Monsieur le Président rappelle que la délégation de service public est passée en application des dispositions de l'ordonnance n°2016-65 du 29/01/2016 relative aux contrats de concession et à son décret d'application n°2016-86 du 1er/02/2016, et des articles L.1411 et suivants, R1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il rappelle également qu'il s'agit d'une concession de type affermage.

**Considérant que** la procédure est ouverte, c'est-à-dire que les candidats devront simultanément remettre les candidatures et les offres, conformément aux dispositions de l'ordonnance 2016-65 du 29/01/2016 relative aux contrats de concession et notamment de

son décret d'application 2016-86 du 1er/02/2016 (article 18) et  
Conseil d'Etat 15/12/2006 Corsica Ferries.

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le jurisprudence du

ID : 074-247400047-20240212-202402\_03-DE



**Considérant que** le Commission de délégation de service public s'est réunie le 08 février 2024,

**Considérant qu'un** seul candidat à déposer une candidature et une offre,

**Considérant que** la commission a émis un avis nuancé mais favorable compte tenu de la situation au dossier de la S.A.R.L HACO représentée par Mme Christine HACINI et M. Michèle COLOMBO.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

**VALIDE** la proposition effectuée par la commission de délégation de service public de retenir le candidat la S.A.R.L HACO représentée par Mme Christine HACINI et M. Michèle COLOMBO. pour une durée de 6 ans.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance  
Frédéric **GUIBERTI**

Le Président  
Jean-Paul **MUSARD**

Communauté de Communes  
de la VALLEE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
4420 BOËGE  
Tél. : 04 50 39 05 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE****SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_13

**OBJET :** Gestion des bio-déchets et des cartons bruns au sein de la collectivité.

M. Jean-François BOSSON, Vice-président en charge de la gestion des déchets, rappelle que le conseil communautaire s'est prononcé pour la mise en place d'une collecte de biodéchets en Point d'Apport Volontaire lors de la séance du 11/09/2023.

Par la suite, la commission déchet s'est réunie le jeudi 30 novembre 2023 pour travailler sur le sujet.

Il ressort des différents travaux menés les éléments suivants :

**1. Concernant les bio-déchets**

- La commission propose donc d'acquérir les conteneurs d'unitaire était fixé à 1878 € HT hors transport au mois de conteneur SULO avec une commande effectuée via l'UGAP.
- La commission propose après avoir demandé plusieurs devis, de retenir la proposition de l'entreprise CSP avec laquelle nous travaillons déjà pour les prestations suivantes :
  - Collecte 10 conteneurs biodéchets aériens / semi enterrés : 450 € HT / passage soit 23 400 € HT à l'année.
  - Nettoyage 10 conteneurs biodéchets : 700 € HT / passage soit 8 400 € HT (1 nettoyage par mois)
- La commission propose une valorisation des biodéchets chez Léman Biogaz à Veigy Foncennex. Il s'agit d'une exploitation agricole qui s'est dotée d'une unité de méthanisation. Les biodéchets sont ainsi valorisés en biométhane dans le réseau gaz de la commune, en engrais pour plusieurs exploitants agricoles et en électricité pour faire fonctionner l'ensemble. Le coût à la tonne s'élève à 100 € HT.

## **2. Concernant les cartons bruns**

- La commission propose de faire l'acquisition de conteneurs via l'UGAP à l'entreprise SULO . Le coût unitaire au mois de novembre 2023 était fixé à 2146 € HT hors transport.
- La commission propose de confier la collecte des 10 conteneurs cartons bruns aériens, après mise en concurrence, à l'entreprise CSP dont le coût s'élève à 400 € HT / passage soit 20 800 € HT à l'année sur la base d'une collecte par semaine, et le nettoyage 10 conteneurs cartons bruns : 375 € HT / passage.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

**VALIDE** toutes les propositions effectuées par la commission.

**VALIDE** la proposition de travailler avec l'entreprise CSP.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs , contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance  
Frédéric **GUIBERTI**

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le **Le Président**



ID : 074-247400047-20240212-202402\_13-DE

**Jean-Paul MUSARD**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frédéric Guiberti', written over a horizontal line.

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a horizontal line.

Communauté de Communes  
de la VALLEE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
Internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le



ID : 074-247400047-20240212-202402\_13-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE****SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAITEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_01

**OBJET :** Lauréat concours d'architectes « groupe scolaire de Villard »

Monsieur le Vice-Président Patrick CHARDON rappelle la procédure de concours qui a été organisée en collaboration avec le CAUE qui a été missionné comme assistant à maîtrise d'ouvrage dans ce projet.

Il rappelle que la première réunion de jury pour la sélection des candidats à concourir a eu lieu le 16 octobre 2023 à 14h00. Lors de cette séance, trois architectes ont été retenus afin de présenter un projet.

La seconde réunion de jury a eu lieu lundi 12 février afin de déterminer qui sera le lauréat du concours. La proposition de Lauréat retenu est le cabinet d'architectes « NBO Architectes associés ».

Conformément à l'article R 2162-19 du code de la commande publique, un avis de résultat de concours sera envoyé dans les 30 jours suivants la décision de choix du lauréat pour publication au BOAMP et au JOUE.

Une fois le lauréat nommé, et après la publication d'un avis de résultat de concours, sera lancée la procédure pour passer un marché sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R 2122-6 du code de la commande publique.

Au vu de l'avis et des procès-verbaux du jury, le lauréat du concours doit être choisi par le pouvoir adjudicateur et donc soumis au vote des élus du Conseil Communautaires.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

**VALIDE** la proposition effectuée par le jury de concours de retenir comme lauréat de cabinet « NBO architectes associés ».

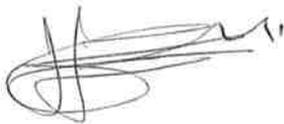
**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs et mandats qui interviendront pour le bon déroulement de la procédure.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance  
Frédéric **GUIBERTI**



Le Président

Jean-Paul **MUSARD**



Communauté de Communes  
de la VALLÉE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE  
Tél : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
Internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE****SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_09

**OBJET :** Mise à jour du règlement de la médiathèque intercommunale.

Monsieur Jean-Paul MUSARD propose une mise à jour du règlement de la médiathèque suite à quelques changements notamment :

- La fusion règlement intérieur, charte informatique et règlement ludothèque pour un document unique
- La restriction du temps passé sur les ordinateurs (1h), hausse de l'âge autorisé à utiliser les ordinateurs seuls (11 ans => collège)
- Le prêt de 12 documents tout confondu ( plutôt que permettre le prêt de 8 livres et 4 audios)

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

**VALIDE** la mise à jour du règlement de la médiathèque.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

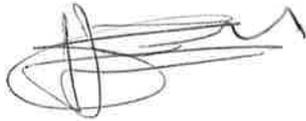
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Frédéric **GUIBERTI**



Le Président

Jean-Paul **MUSARD**

Communauté de Communes  
de la VALLEE VERTE

131, rue de la Vallée Verte - BP 21

74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

Internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE**

**SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_06

**OBJET :** RASED : Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en difficultés : demande de subvention de la municipalité de Saint-Jeoire.

Madame SCHERRER Fabienne, élue communautaire en charge des affaires scolaires, fait part de la demande de la municipalité de Saint-Jeoire de participer au fonctionnement du RASED qui concerne également les élèves de maternelle de la Vallée Verte.

La contribution est estimée à 0.50 centimes par élèves.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)  
CONTRE: /  
ABSTENTION : /

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

ID : 074-247400047-20240212-202402\_06-DE



**VALIDE** la proposition de contribuer financièrement au RASED pour les écoles maternelle de la Vallée Verte.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance  
Frédéric **GUIBERTI**

Le Président  
Jean-Paul **MUSARD**

Communauté de Communes  
de la **VALLÉE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE

Tél : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE****SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_05

**OBJET :** Renouvellement convention d'objectifs et de moyens des offices du tourisme « Môle Brasses tourisme » et « Alpes du Léman »

Monsieur le Vice-Président Vincent LETONDAL en charge du tourisme, rappelle que le 06 février 2023, les élus du Conseil Communautaire avaient décidé de renouveler les conventions d'objectifs et de moyens des deux offices du tourisme désignées ci-dessus pour une année.

Cette année 2023 devait permettre aux élus de réfléchir de manière sereine sur l'avenir et la pertinence de maintenir les communes de la Vallée Verte au sein de ces deux instances.

Considérant qu'aucune discussion n'a eu lieu , ni aucun échange entre les différentes structures,

Monsieur le Vice-Président Vincent LETONDAL propose aux élus de renouveler les deux conventions pour une année.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)

CONTRE : /

ABSTENTION : /

**VALIDE** la proposition de renouvellement des conventions d'objectifs d'une année proposée par Monsieur le Vice- Président.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Frédéric **GUIBERTI**



Le Président

Jean-Paul **MUSARD**



Communauté de Communes  
de la **VALLÉE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_04

**OBJET :** Cinéma « La Trace » : tarification

Monsieur le Président rappelle que les tarifs des entrées du cinéma « La Trace » n'ont pas augmentés depuis 2017.

Considérant que le gérant de la SAS « La trace » Thierry Georgel demande une revalorisation des tarifs,

Considérant que cette revalorisation n'est pas excessive et permet un accès au cinéma à moindre coût ,

Considérant que le gérant à en plus de ce tarif accessible, signé les conditions pour accepter une multitude d'offre cinéma qui permet à chaque ayant droit de bénéficier de ce tarif à un coût d'une place :

- Le Pass Culture (individuel et collectif)
- Le Pass région
- Le Ticket Action Cinéma
- Les contremarques CE
- Les ciné-chèques
- Les chèques cinéma Universel

Il est proposé aux élus du Conseil Communautaire les tarifs suivants :

- Prix d'une entrée au cinéma : 7€
- Prix d'un abonnement de 10 entrées : 60€ ( soit 6€ la place)

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

**VALIDE** la proposition de tarifs présentée par le gérant à 07€ la place de cinéma et 60€ l'abonnement de 10 places.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance  
Frédéric **GUIBERTI**



Le Président  
Jean-Paul **MUSARD**



Communauté de Communes  
de la VALLEE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE**

**SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 05 février 2024

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent - BOSSON Jean-François – SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine.

**Absents excusés :**

- Patrick SAILLET
- Christian NAMBRIDE
- Marc BRON
- Bernard VILLARET

**Absents :**

- BAUD -GRASSET Joël
- BONNET Pierre

**Pouvoirs :**

- Bernard VILLARET donne pouvoir à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** Frédéric GUIBERTI.

N°202402\_14

**OBJET :** Mobilité douce : schéma cyclable communautaire.

M. Jean-François BOSSON, vice-président en charge de la mobilité douce, rappelle que la CCVV a missionné le bureau d'étude Gilet Topo Réseau pour réaliser une étude de faisabilité pour une voie cyclo piétonne qui relierait Habère-Poche et St André pour s'interconnecter ensuite avec les territoires voisins (CC4R / Thonon Agglomération).

L'objectif de ce travail est d'arrêter un schéma cyclable à l'échelle de notre intercommunalité pour définir l'axe cyclable prioritaire et structurant pour la Vallée Verte.

A ce jour, les conseils municipaux des communes de la Vallée Verte se sont positionnés sur le cheminement pour l'axe structurant prioritaire en enrobé en bord de départementale qui est joint à la présente délibération. ( tracé rose)

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 19 ( dont un pouvoir)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

**VALIDE** le schéma cyclable communautaire joint à la présente délibération.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs , contrats et mandats qui interviendront.

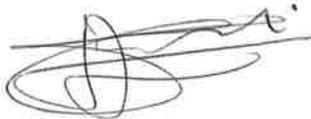
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Frédéric **GUIBERTI**



Le Président

Jean-Paul **MUSARD**

Communauté de Communes  
de la VALLÉE VERTE

131, rue de la Vallée Verte - BP 21

74420 BOËGE

Tel : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

Internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)